

Mémento pour une candidature à la labellisation E3D des écoles du 1^{er} degré - 2024 2025

Qu'est-ce que la labellisation E3D ?

Le label E3D - Ecole en Démarche de Développement Durable - permet de valoriser les actions des enseignants et de leurs élèves, en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative, (collectivités, parents et partenaires associatifs), pour offrir aux élèves un parcours progressif à la compréhension des enjeux du développement durable depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité secondaire.

L'éducation au développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline des programmes mais un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées. Elle permet de prendre en compte les grands enjeux du XXI^{ème} siècle (ressources, climat, biodiversité, alimentation, solidarité). Il s'agit ainsi de former les futurs citoyens aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable et leur permettre d'adopter des comportements éco responsables.

La démarche E3D prend appui sur des projets interdisciplinaires permettant à l'élève de vivre son école comme un lieu d'apprentissage du développement durable à l'échelle de son territoire. Elle permet une application concrète avec le choix des fournitures, les économies d'énergie, la préservation de l'eau, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets et leur recyclage, etc.

Elle se déploie dans le temps et s'installe de façon progressive pour gagner en efficacité tout en restant soutenable.

En fonction des actions menées, il vous sera attribué par la commission académique un niveau de labellisation parmi les 3 niveaux ci-dessous, pour une durée de 3 ans.

Niveau 1 - Engagement - Première étape vers une démarche globale, permettant d'identifier des axes d'évolution

Niveau 2 - Approfondissement - Mise en œuvre d'une stratégie exigeante qui s'adresse à tous les élèves en priorisant leur engagement dans des actions concrètes et réfléchies. Une formation des adultes est engagée

Niveau 3 - Expertise - La démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'école

Qui peut candidater ?

Toutes les écoles du premier degré sont concernées : les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les écoles primaires.

Pourquoi candidater ?

Cette labellisation permet de valoriser vos actions auprès de l'ensemble de la communauté éducative. Elle fait l'objet d'une inscription dans le volet culturel du projet d'école, et les actions sont inscrites automatiquement dans le parcours EAC des élèves via la plateforme Adage.

Il s'agit d'une reconnaissance institutionnelle de votre action, qui est souvent déjà engagée concrètement sur le terrain.

Lien vers le courrier du Recteur

Lien vers le site Académique EDD

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1005>

Calendrier de la campagne de labellisation 2024 2025

Du 18/11/24 au 22/01/25	Inscription en ligne sur l'appel à projets Adage
Janvier/Fév 2025	Lecture des demandes de labellisation par l'équipe départementale EDD
Mars à mai 2025	L'équipe départementale EDD étudiera vos demandes. En complément, il pourra vous être demandé un entretien en distanciel ou une visite sur site. Vous serez informé de la modalité retenue
Juin 2025	Commission Académique de validation des niveaux de labellisation atteints

La commission Académique validera votre labellisation sur un des trois niveaux en fonction des critères explicités dans la circulaire publiée au BO du 24/09/20

<https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>

Les principaux critères que vous pourrez atteindre progressivement :

- La mise en œuvre d'une démarche E3D est inscrite dans votre projet d'école
- Un ou plusieurs projets éducatifs permettent d'articuler des contenus disciplinaires avec un travail concret des élèves, par exemple sur la consommation d'eau et d'énergie, la collecte des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire...
- Chacun de ces projets doit permettre de concourir à la réalisation d'un des 17 ODD – objectifs de développement durable – de l'agenda 2030
<https://www.education.gouv.fr/les-objectifs-de-developpement-durable-4205>
- Au moins un partenaire extérieur à l'établissement est associé à ce projet, ce partenariat pourra se diversifier et se consolider au fil des années
- L'ensemble de la communauté éducative est impliqué dans ces projets (les différentes catégories de personnel de l'école, la collectivité, les parents d'élèves). Un comité de pilotage de cette démarche E3D est mis en place.
- Élection d'éco-délégués au C3
- Projet de formation pluriannuel des personnels
- Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externe à l'établissement
- L'amélioration des performances de l'établissement permet d'afficher sa contribution au développement durable
- La démarche EDD est en lien avec l'évaluation des compétences citoyennes d'engagement des élèves
- Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des Objectifs du Développement Durable dans le cadre de l'Agenda 2030

Des exemples de projets de demande de labellisation publiés sur le site EDD69

<https://edd69.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?cat=43>